

Image not found or type unknown



Dedommagement suite tempete

Par **verox**, le **14/02/2009** à **16:31**

suite tempete j ai reçu volet du voisin sur ma voiture, porte endommagée. Nous sommes en hlm donc locataire de l'habitation. L'assurance de celle-ci ne le prend pas en compte dit que c'est mon assurance de me dédommager mais j'ai une franchise à mes frais. Vu le contexte je dois pas payer vu que j'étais bien garé. Quelle assurance doit le prendre en charge? Dans l'attente d'une réponse merci